

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE (CGV)

Entreprise

TPS Terrassement & Transports (SASU au capital de 14 000 €)
Siège social : 31600 Lamasquère, France
Téléphone : 06 86 38 63 46
Email : klebanowski.thomas@gmail.com
Site : <https://tps-transports-terrassement.fr>

Objet du site / activité

Travaux de terrassement, transport et location d'engins avec chauffeur.

Zone d'intervention

Périmètre de 100 km autour de Toulouse, avec possibilité de déplacements sur toute la France.

Clientèle

Professionnels, particuliers et collectivités.

1. Champ d'application

Les présentes CGV s'appliquent à toutes les prestations de services de terrassement, transport ou location d'engins avec chauffeur, conclues entre TPS Terrassement & Transports (« le Prestataire ») et toute personne physique ou morale (« le Client »). Elles prévalent sur tous autres documents sauf dérogation écrite.

2. Devis – Acceptation

Le devis établi par le Prestataire mentionne la nature des prestations, les délais, le prix et les modalités de paiement. Le devis accepté par le Client vaut contrat. Toute prestation commencée vaut acceptation des CGV.

3. Tarifs – Conditions de paiement

Les prix sont ceux du devis. Le paiement s'effectue selon les modalités indiquées. En cas de retard, des pénalités de 10 % par mois sont applicables, et les prestations peuvent être suspendues jusqu'au règlement complet.

4. Exécution des prestations

Le Prestataire s'engage à exécuter les prestations dans les règles de l'art. Les délais sont indicatifs. Le Client doit assurer un accès sécurisé au chantier.

5. Livraison / Transfert de responsabilité

La responsabilité du Prestataire prend fin après livraison ou mise à disposition sur site. Le Client doit signaler toute anomalie sous 24 h.

6. Réserve de propriété / matériel

Les matériels ou matériaux livrés restent la propriété du Prestataire jusqu'au paiement intégral de la facture.

7. Garantie et responsabilité

Le Prestataire est tenu à une obligation de moyens. Sa responsabilité est limitée au montant de la prestation concernée, sauf faute lourde. Les dommages indirects sont exclus.

8. Rétractation et annulation

Le droit de rétractation ne s'applique pas si les travaux ont commencé après acceptation. En cas d'annulation, des frais peuvent être facturés.

9. Force majeure

Aucune responsabilité ne pourra être engagée en cas d'événement de force majeure (intempéries, grève, etc.). Les délais seront prolongés de plein droit.

10. Données personnelles

Les données personnelles du Client sont traitées uniquement pour la gestion de la relation commerciale, conformément au RGPD. Le Client peut exercer ses droits par email.

11. Propriété intellectuelle

Les documents, plans et études remis par le Prestataire restent sa propriété intellectuelle et ne peuvent être reproduits sans autorisation.

12. Sous-traitance

Le Prestataire peut confier certaines tâches à des sous-traitants, tout en restant responsable de la bonne exécution du contrat.

13. Litiges – Droit applicable

Les présentes CGV sont soumises au droit français. En cas de litige, le tribunal compétent est celui du ressort de Toulouse.

14. Acceptation du Client

La signature ou l'acceptation du devis implique l'adhésion sans réserve aux présentes CGV.

Fait à Lamasquère (31600), le _____

Signature du Client : _____

Signature de TPS Terrassement & Transports : _____